



REPUBLIQUE FRANCAISE (LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE)
DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE
CANTON DE FORCALQUIER

COMMUNE DE LA BRILLANNE

MISE A DISPOSITION DE MATÉRIEL

Monsieur / Madame / Association _____
Adresse de la manifestation _____
Téléphone _____
Mail _____

Sollicite la mise à disposition du matériel suivant :

	Réservé	Récupéré	Rendu
Chaises (130 max)			
Tables en pin (de 8/10 personnes) (20 max)			
Bancs en pin (4/5 personnes) (14 max)			
A la Brillanne, le	<i>Demandeur</i>	<i>Demandeur</i>	<i>Demandeur</i>
	<i>Agent</i>	<i>Agent</i>	<i>Agent</i>

Le matériel est demandé pour la période _____
Le matériel sera récupéré le _____ et rendu le _____

Le présent document sera fait en double exemplaire, l'un pour le demandeur, l'autre pour les services municipaux.

La Commune de La Brillanne, représentée par _____, _____
qui donne un avis :

Favorable

Défavorable

IL EST CONVENU ENTRE LES PARTIES :

Article 1 Le matériel sera rendu propre et en état. Dans le cas contraire, il sera remplacé ou remboursé par le demandeur.

Article 2 Le retrait de matériel se fera à l'aire de loisirs en présence du demandeur (représentant de l'association ou du particulier).

Article 3 L'agent communal déterminera l'heure d'enlèvement et de retour du matériel.

Article 4 La participation financière, laissée à l'appréciation du demandeur, sera au bénéfice du CCAS de la commune (chèque à l'ordre du Trésor Public).

Monsieur / Madame / Association _____